

Capteur Mobile-Alerts

Code : 001396677



Le décret relatif aux batteries usagées impose au consommateur de déposer toutes les piles et tous les accumulateurs usés dans un centre de collecte adapté (ordonnance relative à la collecte et le traitement des piles usagées). Il est recommandé de ne pas les jeter aux ordures ménagères !



Les piles ou accumulateurs contenant des substances nocives sont marqués par le symbole indiqué ci-contre signalant l'interdiction de les jeter aux ordures ménagères.

Les désignations pour le métal lourd sont les suivantes : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez déposer gratuitement vos piles ou accumulateurs usagés dans les centres de collecte de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles ou d'accumulateurs ! Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, ZAC Englos les Géants Lieu-dit Rue du Hem, TSA 72001 SEQUEDIN, 59458 Lomme CEDEX/France.

Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Le contenu de ce mode d'emploi peut ne pas correspondre fidèlement aux intitulés exacts mentionnés dans les différents menus et paramètres de l'appareil.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

Pour tout renseignement, contactez notre service technique au 0892 897 777

© Copyright 2014 par Conrad. Imprimé en CEE.

XXX/03-16/EG

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

Ce capteur fait partie du système « MOBILE-ALERTS » et doit être utilisé exclusivement avec ce système. Ce capteur fonctionne avec une passerelle.

Mise en service

Enlevez le film du panneau solaire (1) situé sur le capteur. L'avant du capteur (contenant le panneau solaire) doit être orienté précisément vers le sud pour que la direction du vent soit déterminée avec exactitude. Fixez le capteur sur la tige du support de mât (2). Utilisez l'adaptateur à angle droit (3) pour fixer le capteur à l'horizontale sur le mât ou la surface de montage. Fixez le support de mât sur un mât adapté à l'aide des boulons en U, écrous et rondelles fournis.

Pour obtenir des valeurs de mesure exactes, montez le capteur sur le mât de façon à ce que le vent puisse l'atteindre de tous les côtés, sans obstacle. Idéalement, le mât doit avoir un diamètre compris entre 16 et 33 mm. Le capteur n'est pas alimenté par des piles remplaçables ; il tire son énergie électrique du panneau solaire et recharge ainsi automatiquement le pack d'accus interne.



Ajout d'un émetteur

Ouvrez l'application : l'aperçu s'affiche. Effleurez « Ajouter un nouveau capteur » et scannez le code QR situé sous l'anémomètre. Choisissez ensuite un nom pour l'émetteur.

Caractéristiques techniques

Alimentation électrique : . . . panneau solaire, recharge 2 piles alcalines RAM LR03 rechargeables
Plage de mesure : 0 – 50 m/s
Précision : 5% +/- 0,5 m/s
Direction du vent : 16 directions, résolution 22,5°
Portée : 100 m (champ libre)

De plus amples informations et une description complète sont disponibles dans l'application sous la rubrique « Info » ou sur le site www.mobile-alerts.eu.

La déclaration de conformité est consultable sur www.mobile-alerts.eu/technoline/doc